

**DEMANDE DE SUBVENTION
AIDE À L'EMBELLISSEMENT DES FAÇADES**

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :

Êtes-vous : Propriétaire Copropriétaire Locataire Autres :

Date d'acquisition du logement :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 69170 TARARE

Date de construction de l'immeuble : Superficie des façades à traiter : m²

Existe-t-il un commerce en rez-de-chaussée ? oui non

Si oui, quel est son nom ? :

Est-il compris dans le projet de ravalement ? : oui non

L'immeuble est-il situé dans le périmètre des monuments historiques ? :

oui non ne sait pas

Avez-vous déjà obtenu une autorisation d'urbanisme pour les travaux ? : oui non

Si oui, merci d'indiquer le numéro de dossier :

DESCRIPTION DU PROJET

Projet de ravalement :

Ravalement de façade : Partiel (à préciser ci-dessous) Complet

.....
.....

Ravalement de bâtiments annexes ou murs de clôture associés au ravalement de façade :

Oui (à préciser ci-dessous) Non

.....
.....

Description des travaux de ravalement :

Préciser les techniques utilisées (type d'enduits, finitions, ...), le ou les coloris choisis (façades, encadrements, ...), éventuels traitement des volets, des ferronneries, ... Une notice complète peut être apportée au dossier.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Taux de la subvention :

60% (axes prioritaires identifiés sur le plan annexé)

20 % (reste du périmètre identifié au plan annexé)

Sollicite la dérogation de 40 % pour atteindre le taux de 60%. Le projet présente un enjeu :

- Patrimonial
- Architectural
- Paysager
- Projet urbain
- Renouvellement urbain

Justifier la demande de dérogation :
.....
.....
.....
.....

Le ravalement de façade s'inscrit-il dans un projet de réhabilitation complète de l'immeuble ? : oui non

Bénéficiez-vous d'autres aides et subventions pour ce projet ? : oui non

Si oui, préciser :
.....

POUR UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION COMPLET

- Le présent formulaire rempli et signé par le demandeur
- Règlement d'attribution signé par le demandeur
- Devis estimatif détaillé précisant les surfaces traitées et la nature des interventions
- Relevé d'identité bancaire
- Des photos des façades concernées

(Dans le cas de copropriété ou d'indivision, joindre la copie de décision de l'assemblée générale ou procuration dans le cas d'une indivision. Si le demandeur est locataire, joindre l'accord écrit du propriétaire).

Si le projet se situe dans le périmètre des monuments historiques, la demande de subvention ne pourra être étudiée que si l'autorisation d'urbanisme a déjà été accordée et validée par l'Architecte des Bâtiments de France. Pour rappel, le devis devra respecter les éventuelles prescriptions. Dans le cas contraire, le dossier d'urbanisme pourra être déposé dès validation de la subvention.

Fait à Le

Signature :

MENTIONS LÉGALES

La Ville de Tarare protège la confidentialité des données personnelles que vous lui confiez. Les données qui vous sont demandées sont strictement nécessaires pour l'instruction de la demande de subvention pour le ravalement de façades que vous sollicitez. Les informations qu'elles contiennent sont protégées, transmises uniquement au Trésor Public pour le versement de la subvention et seront conservées pendant la durée légale et celle de leur utilité.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer les droits relatifs à vos données personnelles auprès de la référente RGPD par courriel rgpd@ville-tarare.fr, ou par courrier à Mairie de Tarare, RGPD, 2 place de l'hôtel de ville, 69170 Tarare.